PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE

AVIS

Décret du 7 janvier 2021 prolongeant la concession de stockage souterrain de propane liquéfié, dite « concession de Donges », à la société Total Raffinage France SAS

La concession de stockage souterrain de propane liquéfié, dite «concession de Donges», située dans le département de la Loire-Atlantique, est prolongée jusqu'au 20 janvier 2046 sur un périmètre inchangé.

Les périmètres de la concession et de protection sont délimités par un système qui se substitue au système de coordonnées antérieurement utilisé.

Il peut être pris connaissance du texte complet du décret auprès du ministère de la transition écologique (direction de l'énergie, bureau des ressources énergétiques du sous-sol, tour Séquoia, 1, place Carpeaux, 92800 Puteaux) ainsi qu'auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire (service des risques naturels et technologiques, division des risques naturels, hydrauliques et sous-sols, 5, rue Françoise-Giroud, CS 16326, 44263 Nantes Cedex 2).